

Séance du 12 Mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 12

Nombre de suffrages : 12

L'an deux mille vingt-six, le 12 Mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

Mme BERATTO Eve, M. MARCHESSEAU Roger, M. MOREAU Mathieu,
Mme OUVRART Sandrine, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky,
Mme ROLLAND Christelle, M. ROUSSEAU Thierry, M. SALANON Jean-François,
Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Date de convocation

26/02/2026

Procuration(s) :**Date d'affichage**

26/02/2026

Étaient absents :

M. CASTRO Roberto, Mme LAJOUAIS Amanda

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

Étaient excusées :

Mme HERISSE Laetitia, Mme MOREAU Virginie

et publication du :

..../..../..

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme TEILLET Karine

Numéro interne de l'acte : 2026-14

Objet : Affectation du résultat 2025

Monsieur le Maire rappelle, en application des dispositions de l'instruction budgétaire comptable M57, qu'après avoir entendu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025. Il convient de statuer à l'affectation du résultat 2025.

Constatant que le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 présente les résultats suivants :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 :

- un excédent de fonctionnement de :	280 430.30 €
- un excédent reporté de :	280 811.72 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	561 242.02 €
- un déficit d'investissement de :	215 298.77 €
- un déficit des restes à réaliser de :	141 497.84 €
Soit un besoin de financement de	356 796.61 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 :	561 242.02 €
EXCÉDENT AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	356 796.61 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	204 445.41 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	215 298.77 €
---	--------------

AR Prefecture

079-200076198-20260312-202614-BF

Reçu Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

✓ DECIDE d'affecter le resultat comme suit :

- 356 796.61 € au compte 1068 (recettes d'investissement)
- 204 445.41 € au compte 002 (recettes de fonctionnement)
- 215 298.77 € au compte 001 (dépenses d'investissement)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Mme Karine TEILLET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 16 Mars 2026
Le Maire,
Jean-François SALANON

